



HEBDO

TRACKDECHETS – LES ACTUALITES

Quelles données doivent être conservées pour être en conformité au niveau réglementaire ?

Trackdéchets conserve tous les bordereaux dématérialisés aussi longtemps que le stipule la réglementation (délais requis par [l'arrêté du 21 décembre 2021](#)). Il n'est donc pas nécessaire de sauvegarder sur votre ordinateur les bordereaux émis et archivés.

Donnez votre avis sur les prochaines formations en ligne

Trackdéchets propose des **sessions de formation** sur différentes thématiques **tous les jeudis à 15h**. 15 minutes sont consacrés à chaque session pour répondre à toutes les questions en direct !

L'objectif de ces formations :

Vous aider à utiliser au mieux la plateforme Trackdéchets pour une meilleure traçabilité de vos déchets

[Je partage mes besoins et attentes vis-à-vis des formations en ligne](#)

Sélection d'un sous-profil d'établissement

Le sous-profil d'établissement pour les installations de tri, transit, regroupement et de traitement sera rendu obligatoire dans les prochaines semaines. **Nous vous invitons donc à mettre à jour le sous-profil de votre établissement**

[Je partage mes besoins et attentes vis-à-vis des formations en ligne](#)

Fiche d'établissement

La **fiche d'établissement** va être progressivement déployée dans les prochaines semaines à tous les utilisateurs Trackdéchets, vous pourrez la télécharger depuis l'onglet *Mes établissements*.

Grâce à cette fiche d'établissement, vous pourrez vérifier les données renseignées :

- sur Trackdéchets (*via les bordereaux*) ;
- sur le RNDTS pour les déchets déclarés ;
- GUN pour les données ICPE (*rubriques, capacités etc*).

Pour plus d'informations, consultez [cet article](#).

Les nouveautés sur Trackdéchets

Disponibles à partir du **31 Juillet 2024**

Transport multi-modal - BSFF

Vous pouvez désormais renseigner plusieurs transporteurs sur un [bordereau de suivi de fluides frigorigènes](#) simple (*avec ou sans fiches d'interventions*) et suites (*de regroupement, de reconditionnement ou de réexpédition après entreposage provisoire*).

Pour rappel, le transport multi-modal concerne :

- Les déchets pris en charge par **différents transporteurs routiers successifs**.

Les déchets pris en charge par **différents modes de transports (aérien, fluvial, ferré ou maritime) successifs**.

Comment compléter le BSFF en cas de transport multimodal ?

- Lors de la création du bordereau, dans la partie Transporteur cliquez sur *"Ajouter +"*.
- Cliquez sur les flèches pour modifier l'ordre des transporteurs multi-modaux.
- Vous pouvez ajouter ou supprimer un transporteur à tout moment jusqu'à la signature de la réception de l'installation de destination en cliquant sur *"Modifier"* le bordereau.

[Consulter la FAQ](#)

Quantité reçue et acceptée - BSDD

Désormais, les installations de traitement ou TTR peuvent préciser le poids reçu et le poids refusé / accepté en cas de refus partiel du déchet **lors de la validation de la réception sur le BSDD**.

Les poids refusés et acceptés sont reportés dans les registres dans les colonnes "Quantité refusée" et "Quantité acceptée / traitée".

Fermer X

Signer la réception

BSDD n°	Code déchet	Nom usuel
BSD-20240404-7N7JAEM5C	04 01 03*	Déchets de dégraissage
Consistance	Conditionnement	Poids estimé / réel
Solide	1 BENNE	0.2t

Je souhaite effectuer

- La réception seule
- La réception et l'acceptation
- La réception et un refus partiel
- La réception et un refus total

Réception

Poids total net en tonnes

0,2

 Soit 200 kilos

Acceptation

Poids refusé

Poids total net en tonnes

0,1

 Soit 100 kilos

Poids accepté

Poids total net en tonnes

0,1

 Soit 100 kilos

Motif du refus

Pour plus d'informations sur la validation de la réception par l'installation TTR ou de traitement, [consultez cet article](#).

Code de traitement non final - BSDASRI

Le code de traitement non final D12 est remplacé par D13 en cas de "groupement avant désinfection en D9 ou incinération en D10 sur un site relevant de la rubrique 2718".

[Consultez la FAQ](#), pour plus d'informations sur le groupement de bordereaux DASRI sur Trackdéchets.

Améliorations du registre

- Retrait de l'Immatriculation des transporteurs n°1, n°2 et n°3 des registres Entrants, Sortants et Gestion
- Suppression des colonnes liées aux Champs Libres dans l'ensemble des registres
- Suppression des colonnes Date de cession et Date d'acquisition dans les registres Exhaustif et Gestion
- Suppression de la colonne "Producteurs initiaux code postaux" de l'ensemble des registres, et toutes les colonnes Producteurs initiaux des registres Gestion et Transport
- Ajout des colonnes Quantités refusée et Quantité acceptée / traitée

Pour en savoir plus, consultez [cet article de la FAQ](#).

Pour en savoir plus sur les dernières évolutions sur Trackdéchets, cliquez sur le bouton ci-dessous :

[En savoir plus sur les
dernières évolutions](#)




Les prochaines évolutions

- Ajout de deux sous-profils pour les Installations de traitement VHU : Casse automobile / démolisseur et Broyeur VHU
- Mise en place de restrictions en lien avec les types de profils TTR et Installations de traitements : selon les sous-types de profils complétés dans le profil de l'établissement, ce dernier pourra être visé ou non sur un bordereau de déchet dangereux ou non dangereux (BSDD uniquement)
- Gestion des transferts de bordereaux entre un SIRET en cours de fermeture et un autre SIRET
- Ne pas permettre d'accéder aux brouillons des autres acteurs sur le BSDA

[En savoir plus sur les
breaking changes à venir](#)

Les prochaines formations en ligne

Voici la programmation des formations en ligne des prochaines semaines.

Fonctionnement du BSDASRI pour les PRED  Jeudi 01 Août 2024, 15:00	Ajouter au calendrier	Participer au Zoom
Fonctionnement du BSVHU pour les centres VHU  Jeudi 08 Août 2024, 15:00	Ajouter au calendrier	Participer au Zoom
Fonctionnement du transport Multi Modal (BSDD, BSDA et BSFF)  Jeudi 22 Août 2024, 15:00	Ajouter au calendrier	Participer au Zoom

Source : Trackdéchets - juillet 2024